

DLE

Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande: VALORISATION AGRO BTC (3616)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 11/06/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-2894 Rapport autorisé le : 23-JUIN -2021 08:26 SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-32700 / BTC prélevé le 09-JUIN -2021 08:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	dépasser	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		11/06/2021				23	-			
Matières Sèches	NF EN 15934	11/06/2021	*		<u> </u>	42.5	%	-		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode interne 26-LAB- MOP-126	11/06/2021	*			16.91	% sur brute			
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	17/06/2021	*			10.86	% sur brute			
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	17/06/2021	*			108.60	kg/(t MB)			
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	17/06/2021	*	\ \		0.82	% sur brute			
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	17/06/2021	*			8.20	kg/(t MB)			
Rapport C/N	Calcul	17/06/2021				13.2	-			
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	17/06/2021	*.			5.6	mg/kg MS			
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	16/06/2021	*			1.2	mg/kg MS	10	mg/kg MS	
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*			6068	mg/kg MS			
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021				<34	mg/kg MS			
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*			6.09	% sur brute			
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*			2.1	mg/kg MS	10	mg/kg MS	
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*			5.9	mg/kg MS			
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*			63.9	mg/kg MS	1000	mg/kg MS	

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



Service public de l'assainissement francilien

DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	imale à ne pas pour mise en on agricole #
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*		666	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*		81291	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021 .	*		0.08	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	17/06/2021	*		4.3	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*		0.58	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*		237	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*		10.6	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*		25.0	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*		114	mg/kg MS	ng/kg MS 800	
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*		20368	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/06/2021	*		1632	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
somme des Metox	Calcul	17/06/2021			2387	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021	*	r	0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021		r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021	*	r	0.026	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021	*	r	0.025	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021	*	r	0.021	mg/kg MS		5

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



Service public de l'assainissement francillen

Direction des Laboratoires et de l'Environnement

DLE

Laboratoire d'Analyses et **Prélèvements**





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Somme 7 PCB	Calcul	11/06/2021		r	0.12	mg/kg MS	8.0	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021	*	r	0.64	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021	*	r	0.34	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/06/2021	*	r	0.32	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-511, 26-LAB-MOP- 051 et tableur de calcul des oxydes log-84	15/06/2021	*	r	3.98	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-097	11/06/2021	*	r	0.165	% MB		
pH	NF EN 15933	11/06/2021	*	r	8.1	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	11/06/2021			20.4	°C		
Refus	NF EN 16179	14/06/2021			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	11/06/2021	*		0.0	g	_	

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende: BO: BOUE

> Laure MENJOU Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine n° : Z Siccité (moyenne d'analyses quotidiennes

Boue Seine Aval +

☐ Boue Réglementaire

☐ Boue non Epandable

☐ Boue non Conforme. FNC n°

DATE: Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



DLE

Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande : BACTERIO BTC (3619)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) recu(s) le: 07/06/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2021-2614

Rapport autorisé le : 10-JUIN -2021 14:54

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104 78603

MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-21835 / BTC prélevé le 07-JUIN -2021 08:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode interne 26-LAB-MOP-103	07/06/2021		Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	07/06/2021		<5.60E+00	NPP/gMS
Semaine prélèvement		07/06/2021		23	-

Observations liées aux résultats :

Matière sèche: 41.6% (N° du rapport d'analyses: LAB-LAP-2021-2587)

Résultats:

- E. Coli = <5.6 NPP/mL

- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende : BO : BOUE

> Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine n°:

621-23

Microbiologie:

Coliformes thermotolérants : /g MS

Escherichia coli : /g MS

DATE:

VISA Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1